

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 28 janvier 2021

Question écrite urgente

Vaccination à Genève : combien de vaccins pour les sans domicile fixe ?

Les personnes âgées de 75 ans ou plus sont actuellement prioritaires pour la vaccination contre le Covid-19. Concernant les publics cibles prioritaires à Genève pour l'inscription à la vaccination, la politique de vaccination rend l'accès variable pour chaque groupe cible par ordre de priorité. **Les personnes adultes particulièrement vulnérables sont également prioritaires.** Il s'agit de **personnes souffrant d'une ou de plusieurs maladies chroniques à haut risque de complication.** Il nous semble que les personnes sans domicile fixe devraient actuellement être prioritaires pour l'inscription à la vaccination, étant donné la dangerosité intrinsèque à leurs conditions de vie. Un soin particulier ne devrait-il pas être pris vis-à-vis de ces populations quand on parle des « personnes les plus vulnérables » ?

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions :

- *Qu'a-t-il été prévu pour vacciner les personnes ne disposant pas d'un domicile fixe ?*
- *Ces personnes ont-elles été considérées comme des personnes particulièrement vulnérables et donc prioritaires ?*
- *Combien de personnes ne disposant pas d'un domicile fixe ont été vaccinées depuis le début de la campagne de vaccination à Genève ?*
- *Le département de la santé et de la sécurité a-t-il pris contact avec les entités luttant contre l'exclusion et le sans-abrisme afin d'établir un plan de vaccination particulier pour ces personnes souvent coupées d'un réseau d'aide et ne disposant pas de médecin traitant ?*